



**MISE A DISPOSITION DU DEUXIEME AMENDEMENT AU DOCUMENT
D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL DU 13 MARS 2023 DÉPOSÉ AUPRÈS DE L'AMF LE 27
JUILLET 2023**

BNP Paribas informe le public qu'un amendement au Document d'Enregistrement Universel du 13 mars 2023 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 27 juillet 2023.

La version française de cet amendement est répertoriée sous le n° D. 23-0087-A02 et la version anglaise de cet amendement est répertoriée sous le n° D.23-0143-A02.

Ces documents en version française et anglaise peuvent être consultés sur le site internet de BNP Paribas et sur le site internet de l'AMF.

Site BNP Paribas :

<https://invest.bnpparibas/recherche/rapports/documents/rapports-financiers-et-sociaux>